



Action Internationale No 3 : Sensibilisation en ligne en faveur des femmes, filles et de la communauté LGBTI

Des villes industrialisées aux établissements ruraux autochtones, les femmes et les filles, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (les membres de la communauté LGBTI) sont soumis à une variété de pratiques discriminatoires et de violations des droits de l'homme en raison de leur sexe, de leur identité de genre, de leur expression de genre ou de leur orientation sexuelle. Selon Amnesty International, 76 pays pénalisent les actes sexuels entre adultes de même sexe, et dans 10 pays, la condamnation à mort est la peine maximale pour les actes sexuels entre adultes de même sexe.

En matière de discrimination et de violence fondées sur le genre, il existe dans toutes les régions du monde des lois, des coutumes et des croyances qui privent les femmes et les filles de leurs droits. Les stéréotypes et les normes de genre sont responsables d'une grande partie de la violence, de l'exclusion et du manque de perspectives dont souffrent les femmes et les filles dans le monde. ONU Femmes indique qu'à l'échelle mondiale, on estime que 736 millions de femmes (soit près d'une sur trois) ont été victimes de violence au sein du couple, de violence sexuelle de la part d'une autre personne, ou des deux, au moins une fois dans leur vie (30 % des femmes âgées de 15 ans et plus). Ce chiffre n'inclut pas le harcèlement sexuel.

En outre, la pandémie mondiale de COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les femmes, les filles et les membres de la communauté LGBTI, les rendant particulièrement vulnérables aux violations, aux maltraitances et aux inégalités économiques. En plus des niveaux plus élevés de violence domestique pendant les périodes de confinement, les régimes autoritaires et les partis politiques conservateurs, à travers le monde, ont essayé de renforcer leur pouvoir en justifiant la discrimination au nom de la morale, de la religion ou de l'idéologie, ce qui a entraîné une augmentation de la stigmatisation sociale, de l'opprobre moral, des préjugés, de la discrimination et de la violence envers les femmes, les filles et les membres de la communauté LGBTI.

Du 14 au 16 septembre 2021, la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC) organisera « **Lutter contre les préjugés à l'égard des femmes, des filles et des membres de la communauté LGBTI** », le troisième et dernier atelier qui compose notre sommet international de 2021, « Renforcer les capacités au niveau mondial pour des démocraties inclusives, », conçu pour faciliter l'apprentissage entre pairs, le renforcement des capacités et la collaboration à des projets visant à promouvoir l'inclusivité et les valeurs démocratiques dans nos communautés.

À cette fin, l'atelier proposera une combinaison de panels et d'études de cas sur des Sites de conscience au niveau mondial, de formations et de séances dirigées par les communautés, visant à remettre en question les lois et pratiques discriminatoires qui oppriment les femmes, les filles et les membres de la communauté LGBTI de nos jours. Les séances mettront l'accent sur la multiplicité des facteurs et des causes profondes de la violence et de la discrimination à l'encontre des personnes en raison de leur genre, de leur identité de genre et de leur orientation sexuelle, dans le but de développer des projets et des campagnes de sensibilisation efficaces qui font la promotion de la tolérance, du respect et de l'égalité des droits pour toutes et tous.



Action internationale no 3 - Sensibilisation en ligne en faveur des femmes et de la communauté LGBTI

Du 17 septembre au 10 décembre 2021

En s'appuyant sur les discussions tenues, les enseignements tirés et les compétences acquises lors de l'atelier international « Lutter contre les préjugés à l'égard des femmes, des filles et des membres de la communauté LGBTI », dix sites de conscience sélectionnés développeront une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux ou numériques afin de mettre en lumière les préjugés les plus courants concernant les femmes ou la communauté LGBTI dans leur contexte.

Ces subventions pour la participation communautaire (intitulées conjointement « **Sensibilisation en ligne en faveur des femmes, filles et de la communauté LGBTI** ») visent à doter dix membres sélectionnés des compétences pratiques nécessaires pour lancer des campagnes de sensibilisation locales à faible coût et à fort impact, qui mettent en lumière la discrimination, améliorent la compréhension et favorisent de nouveaux niveaux de cohésion sociale pour ces groupes.

Après l'atelier en ligne, les membres sélectionnés développeront leurs campagnes locales avec le soutien de l'équipe de la Coalition. Les campagnes de sensibilisation peuvent utiliser des supports tels que les réseaux sociaux, WhatsApp, la radio et la télévision pour sensibiliser un public spécifique, notamment les jeunes, les dirigeants communautaires et les résidents locaux. Après quatre semaines, les participants se réuniront en ligne pour discuter de leurs campagnes et échanger des recommandations. Une fois terminées, les campagnes seront diffusées sur les plateformes de réseaux sociaux de la Coalition et mises à la disposition de tous les membres sur le [Centre de ressources](#) de la Coalition, où elles pourront être facilement téléchargées et inspirer des projets communautaires similaires dans le monde entier.

À l'issue de la subvention, les membres participants se réuniront pour une réunion en ligne afin de mettre en commun les enseignements tirés et de parler de l'impact des campagnes dans leurs communautés. La séance soutiendra les membres dans la poursuite de leurs campagnes ou dans la conception de nouvelles campagnes afin de renforcer la conception de programmes inclusifs au niveau local.

Aperçu

Sensibilisation en ligne en faveur des femmes, filles et de la communauté LGBTI fournira à dix membres sélectionnés des subventions de **\$1.050**, associées à des consultations individuelles avec l'équipe de la Coalition et d'autres membres, afin d'élaborer une campagne de sensibilisation dans les réseaux sociaux ou numériques pour mettre en évidence les préjugés courants concernant les femmes ou les membres de la communauté LGBTI. Les campagnes de sensibilisation seront déployées pendant dans la **"Journée des Droits de l'homme"** (10 décembre)

- **Participants** : Dix membres des sites de conscience
- **Durée du projet** : 9 semaines
- **Calendrier** : Du 15 octobre au 10 décembre 2021
- **Date limite de dépôt des demandes** : 30 septembre 2021



Calendrier

No.	Action	Date
1	Participer à l'atelier 3 - Lutter contre les préjugés à l'égard des femmes, des filles et des membres de la communauté LGBTI	Du 14 au 16 septembre
2	Une formation sur l'élaboration d'une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux et numériques locaux Les membres participants recevront une formation sur l'utilisation du dialogue communautaire dans les situations conflictuelles et sur le développement de campagnes de sensibilisation efficaces par le biais de médias numériques et sociaux locaux.	Du 15 au 16 septembre
3	Développement du projet Les membres participants travailleront pendant 9 semaines pour développer et mettre en œuvre les campagnes de sensibilisation .	Du 15 octobre au 17 décembre
4	Présentation du plan du projet Les membres participants choisiront le type de campagne de sensibilisation sur les réseaux numériques et les réseaux sociaux qu'ils développeront (pouvant recourir à des médias tels que les réseaux sociaux, la radio et la télévision pour atteindre un public déterminé, y compris les jeunes, les dirigeants communautaires ou les résidents locaux) et soumettront un plan initial du contenu, des éléments et de l'approche créative de leurs campagnes de sensibilisation à l'adresse globalactions@sitesofconscience.org .	Semaine du 22 octobre
5	Réunion de groupe à la quatrième semaine Après quatre semaines, les membres participants se réuniront en ligne pour discuter de leurs campagnes et échanger des recommandations.	Semaine du 12 novembre
6	Évaluation par les pairs Les campagnes de sensibilisation sur les réseaux numériques et les réseaux sociaux seront partagées avec tous les membres participants pour une évaluation par les pairs.	26 novembre
7	Révision des campagnes de sensibilisation Les membres participants intégreront les commentaires des pairs dans les campagnes de sensibilisation.	Du 2 au 9 décembre



-
- | | | |
|-----------|---|----------------|
| 8 | Lancement campagnes de sensibilisation
Les membres participants lanceront leur campagne le 10 décembre, Journée des Droits de l'homme . | 25 novembre |
| <hr/> | | |
| 9 | Webinaire de lancement - Action internationale no 3
Un webinaire de lancement sera organisé pour diffuser les campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux et numériques locaux comme outil pour les sites du monde entier afin de mettre en évidence les préjugés courants sur les femmes ou les membres de la communauté LGBTI. Le webinaire aura lieu le 10 décembre 2021, Journée des Droits de l'homme . | 10 décembre |
| <hr/> | | |
| 10 | Achèvement du projet
Les campagnes de sensibilisation seront diffusées sur les plateformes de réseaux sociaux de la Coalition et mises à la disposition de tous les membres sur le Centre de ressources de la Coalition, où elles pourront être facilement téléchargées et inspirer des projets communautaires similaires dans le monde entier. | Du 15 décembre |
| <hr/> | | |
| 11 | Réunion de clôture
Les membres participants se réuniront pour une réunion en ligne afin de partager les enseignements tirés et de parler de l'impact des campagnes de sensibilisation dans leurs communautés. | 17 décembre |
| <hr/> | | |
| 12 | Rapport du projet
Les membres participants présenteront des rapports descriptifs et financiers finaux dans les deux semaines suivant la fin du projet. | 31 décembre |
-

Qui peut en faire la demande ?

Tous les membres en règle de la coalition (cotisations entièrement payées et informations sur l'adhésion à jour) peuvent en faire la demande. Si vous avez des questions sur votre statut de membre, veuillez contacter membership@sitesofconscience.org.

Veuillez noter que les demandeurs doivent transmettre les rapports finaux descriptifs et financiers des projets ou échanges précédents avant de demander de nouvelles subventions. Les précédents bénéficiaires de subventions de la Coalition doivent attendre un minimum de douze mois après la clôture de leur projet le plus récent pour présenter une nouvelle demande.

Comment déposer une demande ?

Pour déposer une demande, veuillez remplir le formulaire de demande en cliquant sur [ce lien](#).



International Coalition of
SITES of CONSCIENCE

55 Exchange Place, Suite 404, New York, NY 10005 | www.sitesofconscience.org



GLOBAL NETWORKS
Building Inclusive Democracies
Global Summit 2021

Dans le cadre du soutien programmatique offert par la Coalition, **les candidats sont vivement encouragés à contacter l'équipe des réseaux au niveau mondial** à l'adresse globalactions@sitesofconscience.org et à **planifier un appel**.

Les membres ne peuvent envoyer une demande que pour **UNE seule des trois actions internationales - Subventions pour la participation communautaire**.

La date limite de dépôt des demandes est le 30 septembre 2021. Vous devez soumettre votre demande uniquement via le formulaire en ligne ci-dessus en anglais, espagnol, français ou arabe avant le **30 septembre 2021**.